Numéro 4

Coup de griffe

★ *Périodique d'action syndicale de l'Union Locale CNT Nîmes – Eté 2006* ★

REFUSONS TOUS ET TOUTES LE FLICAGE GENETIQUE

Benjamin Deceuninck du syndicat des Travailleurs de la Terre et de l'Environnement (STTE) du Massif Cévenol a été convoqué le vendredi 23 Juin 2006 à la Gendarmerie **pour un relevé ADN**. Une cinquantaine de personnes étaient présentes en soutien. **Cette convocation fait suite au fauchage OGM en 2001 à Avelin (59)** suite auquel Benjamin Deceuninck, syndicaliste paysan de la CNT, **avait déjà été condamné à 1 mois de sursis en septembre 2005**.

Aujourd'hui Nicolas Sarkosy (Loi LSI 2002) le fait convoqué pour un prélèvement ADN !**Le but est de constituer un fichier social regroupant la grosse et la petite délinquance mais surtout** TOUS LES OPPOSANTS POLITIQUES au régime en place.

Sous prétexte d'avancées technologiques, le fichage massif de l'ensemble de la population est l'objectif affirmé. Sarko fait rejaillir le vieux rêve du totalitarisme. Dans le cas du fichage génétique, on touche à la constitution même de l'être humain… pour supprimer l'imprévu et l'originalité au bénéfice de la normalité généralisée ! La disproportion entre la participation à un fauchage OGM et le fichage génétique rappelle un fascisme révolu !

B. Deceuninck REFUSE DE SE SOUMETTRE à ce test. Il s'expose ainsi à :
15 000 euros d'amende et au moins un an de prison ferme !

Il a reçu une convocation pour un nouveau procès :

LE VENDREDI 25 AOUT A 9H00
au Tribunal d'AlèS (Place Henri Barbusse)

La CNT y appelle toutes celles et tous ceux qui s'opposent au fichage des militants, seule issue pour déjouer les rêves TOTALITAIRES de ce gouvernement !
La CNT organise la défense et s'assurera d'un procès SUR LE FOND.

POURQUOI
je n'irai pas donner mon ADN

De Benjamin Deceuninck

En septembre 2001, à l'occasion des premiers essais OGM, nous avons fauché un champ dans le cadre d'un collectif informel (regroupant la CNT, la confédération paysanne...).

Quatre ans après, formé en collectif appelé les « onze d'Avelin » nous étions poursuivis pour dégradation de bien privé aggravé en réunion soit 5 ans ferme et 75000 euros d'amendes sur le papier. La société Advanta, propriétaire de l'essai, réclamait elle 250000 euros de dommages et intérêts.
En octobre 2005, les condamnations tombent : entre un et deux mois sursis et 5000 euros d'amende collective. Les sanctions sont bien en dessous de ce qu'espérait le procureur. Advanta ne souhaitant pas se faire de mauvaise pub ne fait pas appel.

Enfin après deux années d'instruction nous pensions être tranquille...
Sauf que M Sarkosy grâce à la loi Perben se lance dans un grand délire de fichage de tous ceux qu'il considèrent « déviants », c'est à dire contre sa politique.
Beaucoup de jeunes arrêtés au cours du mouvement du CPE se sont soumis à ce prélèvement ADN. La peur de l'uniforme, à chaque fois le même discours : «tu est obligé sinon c'est 15 000 euros d'amende et un an de prison!». Beaucoup se sont laissés abuser.

Mes camarades de procès d'hier se sont laissés ficher génétiquement, pour ma part, il n'en sera pas de même !

Accepter aujourd'hui le fichage génétique de tous les militants politiques et syndicaux (et même de la petite délinquance) nous ferait revenir à des heures sombres de l'histoire.
Ce gouvernement qui perd pied, qui arrive seul à embraser un pays que l'on croyait éteint n'a pas trouvé mieux pour se refaire une santé que sortir les thèses eugénistes d'autre temps : le fichage des enfants de 3 ans et le fichage ADN étant proposés comme les mesures phares pour revenir à une société pacifiée et heureuse.
Se soumettre au fichage ADN reviendrait aujourd'hui à fermer les yeux sur un passé qui étudiait la forme du crane, du cerveau... pour y trouvait aujourd'hui les gênes de la déviance.

Nous, syndicalistes, politiques, autonomes refusons de nous plier à cette règle.

Cette fausse mesure de prévention n'est qu'un moyen d'accroître la pression contre tous ceux qui refusent les politiques autoritaires qui renforcent chaque jour la misère et la concurrence entre les individus.
Ce fichage constitue une double peine puisque son refus revient à prendre une nouvelle condamnation et comme un sursis + un sursis = prison, Nicolas S peut dormir tranquille.

Je refuse d'être mis au répertoire génétique pour avoir arraché quelques betteraves qui avaient été plantées contre l'avis de la population.
Je refuse, nous refusons car nous sommes quelques uns dans ce cas et seront bientôt de plus en plus nombreux, à nous soumettre à des pressions politiques dignes du fascisme, à accepter que notre société soit fondée sur la peur, la répression et l'élimination à terme des contestataires.

Une société qui enferme ses syndicalistes est une société au bord du gouffre,
Le fascisme ne passera pas par nous, REFUSONS TOUTES ET TOUS LE FLICAGE GENETIQUE !

Nous contacter :

✉ **CNT BP 50014 30006 Nîmes cedex 4**
✆ **06 70 53 93 11**
& Vous abonner au Coup de Griffe : cnt.nimes@cnt-f.org

www.cnt-f.org

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique